

SECTION PROPRETÉ URBAINE

COMPTE ADMINISTRATIF



PRÉSENTATION M57

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale : SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25910270500037

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE YERRES

M. 57

**Compte administratif
Voté par nature**

BUDGET : Budget Propreté Urbaine (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	48
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	54
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	55
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	56
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	57
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	58
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D12 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un

règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce mode de gestion, elle doit renseigner pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 922 544,41	2 814 371,52	551 515,76 A1	443 342,87
Investissement	309 377,13	300 543,36 (2)	401 030,82 A2	392 197,05
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	2 613 167,28	2 513 828,16 (3)	150 484,94 A3	51 145,82

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	286 365,84	III + IV	0,00 B1	-286 365,84
Investissement	I	286 365,84	III	0,00 B2	-286 365,84
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
	(6)
TOTAL	156 977,03
Investissement	105 831,21
Fonctionnement	51 145,82

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

Le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 286 365,84
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	286 365,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		
Section de fonctionnement	A 2 613 167,28	G 2 513 828,16
Section d'investissement	B 309 377,13	H 300 543,36
	+	+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		
Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 150 484,94 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D 0,00	J 401 030,82 (si excédent)
	+	+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 2 922 544,41	= G + H + I + J 3 365 887,28
---	------------------------------	------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		
Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
Section d'investissement	F 286 365,84	L 0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 286 365,84	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE		
Section de fonctionnement	= A + C + E 2 613 167,28	= G + I + K 2 664 313,10
Section d'investissement	= B + D + F 595 742,97	= H + J + L 701 574,18
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 208 910,25	= G + H + I + J + K + L 3 365 887,28

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	269 377,13	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		269 377,13	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	11 921,22
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		40 000,00	11 921,22
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		309 377,13	11 921,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	288 622,14
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	288 622,14

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	309 377,13	II + IV	300 543,36
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	401 030,82
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	309 377,13	II + IV + VI + VII	701 574,18
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		51 145,82		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	533 319,40	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	61 973,50
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 782 051,50	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	775 747,00
		74 Dotations et participations (1)	1 632 728,64
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,91	75 Autres produits de gestion courante (1)	37 265,89
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	6 013,13
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 315 371,81	Total recettes de gestion des services	2 513 728,16
66 Charges financières	9 173,33	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	100,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 2 324 545,14	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 513 828,16

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	288 622,14	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 288 622,14	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 613 167,28	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 513 828,16
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 150 484,94

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 613 167,28	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 664 313,10
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	51 145,82
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – DEPENSES

C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	269 377,13	0,00	269 377,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		309 377,13	0,00	309 377,13

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	533 319,40		533 319,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 782 051,50		1 782 051,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,91	0,00	0,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 173,33	0,00	9 173,33
67	Charges spécifiques (9)	0,00	100,00	100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	288 522,14	288 522,14
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 324 545,14	288 622,14	2 613 167,28

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES

C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 921,22	0,00	11 921,22
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		100,00	100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		288 522,14	288 522,14
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		11 921,22	288 622,14	300 543,36

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	401 030,82
---	------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	6 013,13		6 013,13
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	61 973,50		61 973,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	775 747,00		775 747,00
74	Dotations et participations (8)	1 632 728,64		1 632 728,64
75	Autres produits de gestion courante (8)	37 265,89	0,00	37 265,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	100,00	0,00	100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 513 828,16	0,00	2 513 828,16

Pour information R002 Résultat positif reporté	150 484,94
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

		III – ADOPTION DU CA						III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP		
TOTAL	701 504,00	309 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	309 377,13		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	661 504,00	269 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	269 377,13	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	661 504,00	269 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	269 377,13		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses financières	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	701 504,00	309 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	309 377,13		
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00							
Total des dépenses d'investissement cumulées	701 504,00	309 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	309 377,13		

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + BAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		300 473,18	300 543,36	0,00	-70,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	288 523,00	288 622,14		-99,14
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		288 523,00	288 622,14		-99,14
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		401 030,82			
Total des recettes d'investissement cumulées		701 504,00	701 574,18	0,00	-70,18

(1) Recettes justifiées non liées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - BAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	701 504,00	309 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	309 377,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	661 504,00	269 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	269 377,13
215731 Matériel roulant	528 069,88	240 112,53	272 875,73	15 081,62	0,00	240 112,53
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	24 584,12	16 548,59	0,00	8 035,53	0,00	16 548,59
21828 Autres matériels de transport	88 000,00	0,00	13 490,11	74 509,89	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	13 850,00	12 716,01	0,00	1 133,99	0,00	12 716,01
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	661 504,00	269 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	269 377,13
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
1641 Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00		40 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	701 504,00	309 377,13	286 365,84	105 761,03	0,00	309 377,13
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR, au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 * produit des cessions d'immobilisations *).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 * Subventions d'équipement versées * est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III
	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

		III
		A2.3
III – ADOPTION DU CA		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	300 473,18	300 543,36	0,00	-70,18
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
10222 FCTVA	11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	11 950,18	11 921,22	0,00	28,96
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	288 523,00	288 622,14		-99,14
192 <i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	100,00		-100,00
2805 <i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	174,00	174,00		0,00
281318 <i>Autres bâtiments publics</i>	46 707,00	46 707,00		0,00
281533 <i>Réseaux câblés</i>	180,00	180,00		0,00
2815731 <i>Matériel roulant</i>	196 295,43	196 295,43		0,00
28158 <i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	5 355,00	5 354,90		0,10
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	20 574,00	20 574,00		0,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	3 397,00	3 396,80		0,20
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	15 840,00	15 840,01		-0,01
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	288 523,00	288 622,14		-99,14

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non tirées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 651 799,00	2 527 161,18	86 006,10	0,00	38 631,72	0,00	2 613 167,28
011	Charges à caractère général (3)	550 373,00	448 075,38	85 244,02	0,00	17 053,60	0,00	533 319,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 802 772,00	1 782 051,50	0,00	0,00	20 720,50		1 782 051,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6,00	0,91	0,00	0,00	5,09	0,00	0,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 353 151,00	2 230 127,79	85 244,02	0,00	37 779,19	0,00	2 315 371,81
66	Charges financières	10 125,00	8 411,25	762,08	0,00	951,67		9 173,33
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	10 125,00	8 411,25	762,08	0,00	951,67		9 173,33
	Total des dépenses réelles	2 363 276,00	2 238 539,04	86 006,10	0,00	38 730,86	0,00	2 324 545,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	288 523,00	288 622,14			-99,14		288 622,14
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	288 523,00	288 622,14			-99,14		288 622,14
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 651 799,00	2 527 161,18	86 006,10	0,00	38 631,72	0,00	2 613 167,28

(1) Dépenses engagées non mandataées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	2 501 314,06	2 513 828,16	0,00	0,00	-12 514,10
013	Atténuations de charges (3)	6 500,06	6 013,13	0,00	0,00	486,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 374,00	61 973,50	0,00	0,00	-32 599,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	786 243,00	775 747,00	0,00	0,00	10 496,00
74	Dotations et participations (3)	1 640 992,00	1 632 728,64	0,00	0,00	8 263,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	38 205,00	37 265,89	0,00	0,00	939,11
	Total des recettes de gestion des services	2 501 314,06	2 513 728,16	0,00	0,00	-12 414,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
	Total des recettes réelles	2 501 314,06	2 513 828,16	0,00	0,00	-12 514,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

150 484,94

Total des recettes de fonctionnement cumulées

2 651 799,00

2 664 313,10

0,00

-12 514,10

(1) Recettes, justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DV 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 651 799,00	2 527 161,18	86 006,10	0,00	38 631,72	0,00	2 613 167,28
011	Charges à caractère général (4)	550 373,00	448 075,38	85 244,02	0,00	17 053,60	0,00	533 319,40
60611	Eau et assainissement	700,00	452,37	0,00	0,00	247,63	0,00	452,37
60612	Energie - Electricité	5 770,00	4 852,28	0,00	0,00	917,72	0,00	4 852,28
60622	Carburants	115 000,00	71 999,31	38 346,49	0,00	4 654,20	0,00	110 345,80
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	120 300,00	111 360,81	10 185,89	0,00	-1 246,70	0,00	121 546,70
60633	Fournitures de voirie	7 700,00	1 638,00	3 517,20	0,00	2 544,80	0,00	5 155,20
60636	Habillement et vêtements de travail	15 830,00	14 660,87	1 153,93	0,00	15,20	0,00	15 814,80
6068	Autres matières et fournitures	22 900,00	20 435,34	2 318,82	0,00	145,84	0,00	22 754,16
611	Contrats de prestations de services	88 924,00	81 226,63	2 851,81	0,00	4 845,56	0,00	84 078,44
61351	Matériel roulant	31 750,00	26 492,81	3 784,97	0,00	1 472,22	0,00	30 277,78
61358	Autres	1 220,00	775,61	442,64	0,00	1,75	0,00	1 218,25
615228	Entretien, réparations-autres bâtiments	2 792,00	2 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 792,00
61551	Entretien matériel roulant	101 684,00	84 980,09	17 969,70	0,00	-1 265,79	0,00	102 949,79
6168	Autres primes d'assurance	14 184,00	12 791,16	0,00	0,00	1 392,84	0,00	12 791,16
617	Etudes et recherches	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 601,00	1 600,04	0,00	0,00	0,96	0,00	1 600,04
6184	Versements à des organismes de formation	7 500,00	3 514,60	3 644,30	0,00	341,10	0,00	7 158,90
6188	Autres frais divers	100,00	100,55	0,00	0,00	-0,55	0,00	100,55
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 550,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	530,00	441,51	0,00	0,00	88,49	0,00	441,51
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	1 144,28	1 028,27	0,00	327,45	0,00	2 172,53
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 218,00	5 217,12	0,00	0,00	0,88	0,00	5 217,99
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 802 772,00	1 782 051,50	0,00	0,00	20 720,50	0,00	1 782 051,50
6218	Autre personnel extérieur	550,00	1 201,20	0,00	0,00	-651,20	0,00	1 201,20
6331	Versement mobilité	20 000,00	20 288,73	0,00	0,00	-288,73	0,00	20 288,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	5 047,00	0,00	0,00	-47,00	0,00	5 047,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	1 000,00	223,83	0,00	0,00	776,17	0,00	223,83
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	7 830,45	0,00	0,00	169,55	0,00	7 830,45
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 200,00	3 026,17	0,00	0,00	173,83	0,00	3 026,17
64111	Rémunération principale titulaires	433 401,00	448 644,40	0,00	0,00	-15 243,40	0,00	448 644,40

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

17259102705-20230215100562023_02

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64112	SFT, indemnité de résidence	17 000,00	16 749,81	0,00	0,00	250,19		16 749,81
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	1 000,00	200,00	0,00	0,00	800,00		200,00
64118	Autres indemnités	90 000,00	93 296,00	0,00	0,00	-3 296,00		93 296,00
64131	Rémunérations	696 368,00	657 171,97	0,00	0,00	39 196,03		657 171,97
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00		2 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	255 000,00	253 860,55	0,00	0,00	1 139,45		253 860,55
6453	Cotisations aux caisses de retraites	167 600,00	176 002,37	0,00	0,00	-8 402,37		176 002,37
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	26 000,00	26 152,00	0,00	0,00	-152,00		26 152,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 250,00	7 009,06	0,00	0,00	240,94		7 009,06
6474	Verserment aux autres oeuvres sociales	600,00	532,00	0,00	0,00	68,00		532,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 883,00	3 697,00	0,00	0,00	186,00		3 697,00
6488	Autres	64 620,00	58 818,96	0,00	0,00	5 801,04		58 818,96
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	6,00	0,91	0,00	0,00	5,09		0,91
65888	Autres	6,00	0,91	0,00	0,00	5,09		0,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 353 151,00	2 230 127,79	85 244,02	0,00	37 779,19	0,00	2 315 371,81
66	Charges financières	10 125,00	8 411,25	762,08	0,00	951,67		9 173,33
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 225,00	9 225,00	0,00	0,00	0,00		9 225,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	900,00	-813,75	762,08	0,00	951,67		-51,67
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		10 125,00	8 411,25	762,08	0,00	951,67		9 173,33
Total des dépenses réelles		2 363 276,00	2 238 539,04	86 006,10	0,00	38 730,86	0,00	2 324 515,15
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	288 523,00	288 622,14			-99,14		288 622,14
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	100,00			-100,00		100,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	288 523,00	288 522,14			0,86		288 522,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		288 523,00	288 622,14			-99,14		288 622,14

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	762,08
Montant des ICNE de l'exercice N-1	813,75
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-51,67

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	
III	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 501 314,06	2 513 828,16	0,00	0,00	-12 514,10
013	Atténuations de charges (4)	6 500,06	6 013,13	0,00	0,00	486,93
6419	Remboursements rémunérations personnel	6 500,06	6 013,13	0,00	0,00	486,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 374,00	61 973,50	0,00	0,00	-32 599,50
70688	Autres prestations de services	29 374,00	61 973,50	0,00	0,00	-32 599,50
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	786 243,00	775 747,00	0,00	0,00	10 496,00
73111	Impôts directs locaux	785 243,00	772 205,00	0,00	0,00	13 038,00
7318	Autres	1 000,00	3 542,00	0,00	0,00	-2 542,00
74	Dotations et participations (4)	1 640 992,00	1 632 728,64	0,00	0,00	8 263,36
74748	Participation autres communes	111 120,00	148 439,55	0,00	0,00	-37 319,55
74758	Participation autres groupements	1 523 283,00	1 477 700,09	0,00	0,00	45 582,91
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 589,00	6 589,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	38 205,00	37 265,89	0,00	0,00	939,11
75888	Autres	38 205,00	37 265,89	0,00	0,00	939,11
	Total des recettes de gestion des services	2 501 314,06	2 513 728,16	0,00	0,00	-12 414,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 501 314,06	2 513 828,16	0,00	0,00	-12 514,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non litrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

IV

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					800 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					800 000,00									
80291802 CM	CROM PARIS CREDIT MUTUEL	10/09/2017	31/08/2017	30/11/2017	800 000,00	F		1,500	0,000		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

99_DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Périodicités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					800 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV - ANNEXES

IV

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		590 000,00					40 000,00	9 225,00	0,00	762,08	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		590 000,00					40 000,00	9 225,00	0,00	762,08	
80291802 CM	N	0,00	A-1	590 000,00	15,00	F		0,000	40 000,00	9 225,00	0,00	762,08	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		590 000,00					40 000,00	9 225,00	0,00	762,08	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

B1.3

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multipliateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Indice sous-jacents					
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnes)	1	0	0	0	
	Nombre de produits	100,00	0,00	0,00	0,00	
	% de l'encours					
	Montant en euros	590 000,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumer, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8) Avant opération Après opération de couverture
	Taux payé		Taux reçu (7)				
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)					0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	
Total					0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66B.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'g y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital		
																	Type de taux (3)	Taux act.
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV – ANNEXES
	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €				
	Catégories de biens amortis			
L	Frais d'études non suivies de réalisation		5	15/03/2017
L	Frais de recherches et de développement		5	15/03/2017
L	Logiciels		2	15/03/2017
L	Voitures		5	15/03/2017
L	Camions et véhicules industriels		10	15/03/2017
L	Mobiliers		15	15/03/2017
L	Matériels de bureau électrique ou électronique		7	15/03/2017
L	Matériel informatique		3	15/03/2017
L	Souffleurs et nettoyeurs haute pression		4	15/03/2017
L	Bennes		10	15/03/2017
L	Bacs		7	15/03/2017
L	Installations et appareils de chauffage		15	15/03/2017
L	Equipements de garages et ateliers		15	15/03/2017
L	Installations de voirie		15	15/03/2017
L	Plantations		15	15/03/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains		15	15/03/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations		15	15/03/2017
L	Constructions et aménagement technique (déchetterie)		25	15/03/2017

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux moyen constaté sur l'année. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	IV
	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 EPTI (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, * emplois spécifiques * régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				88 811,26		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 926,86	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	746,96	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH		2 142,41	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	4 419,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	4 354,71	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 028,73	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH		742,20	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	1 964,26	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 690,79	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	6 998,20	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 995,86	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 044,13	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	4 419,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 028,73	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	1 957,71	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 081,77	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 028,73	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 028,73	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 022,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH		742,20	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH		837,14	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 331,72	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 730,45	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 930,70	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 022,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	2 022,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	3 403,51	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	7 449,51	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH		909,20	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	4 482,94	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	352	10 328,21	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				88 811,26		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Propreté Urbaine - CA - 2022

CULT : Culturel
ANIM : Animation,
PM : Police,
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-1 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois à temps non complet des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4, 3-5 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			268 728,36	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			268 728,36	0,00	
18/02/2022	outil collectif	20220016	1 281,54	0,00	5
14/04/2022	ouillage	20220034	480,00	0,00	1
13/05/2022	(112) Sécurisation de la toiture du bâtiment Propreté Urbaine contre les chutes de hauteur	20220048	12 784,24	0,00	7
16/05/2022	Vestiaire vert pour vêtements lavés PU	20220050	1 232,59	0,00	7
16/05/2022	ouillage	20220051	121,45	0,00	7
28/10/2022	Lot de 6 épandeurs à sel	20220111	5 586,61	0,00	7
22/11/2022	Trois souffleurs thermique	20220118	2 241,48	0,00	4
14/12/2022	ACHAT DE BALAYEUSE SUR CHASSIS 15/16T	20220127	240 112,53	0,00	10
14/12/2022	Achats de 1 souffleur électrique	20220128	2 443,96	0,00	4
14/12/2022	Achats de 1 souffleur électrique	20220129	2 443,96	0,00	4
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - VARIATION DU PATRIMOINE - SORTIES

IV

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins valeurs (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							100,00	100,00	
Cessions à titre onéreux							100,00	100,00	
05/05/2022	Fourniture d'un camion porteur avec son bras de levage	19/03/2020	108,00	1	108,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05/05/2022	Différentiel sur pont DZ 559 EM	19/11/2020	6 167,41	1	6 167,41	0,00	0,00	0,00	0,00
05/05/2022	Certificat authentification électronique RGS** 08/02/2021 au 08/02/2024	18/02/2021	174,00	1	174,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05/05/2022	PACK I PHONE 8	09/12/2021	694,80	1	694,80	0,00	0,00	0,00	0,00
05/05/2022	Bâche de couverture pour saleuse	14/12/2021	692,16	1	692,16	0,00	0,00	0,00	0,00
05/10/2022	ACQUISITION PIAGGIO PORTER PICK-UP	22/03/2007	10 982,75	7	10 982,75	0,00	50,00	50,00	0,00
07/10/2022	REMORQUE Immat 182EKJ91 achat 07/02/2007	11/07/2007	3 169,40	7	3 169,40	0,00	50,00	50,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins valeur = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D3.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT									
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)	
Total séries génériques							0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	IV D4.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV - ANNEXES

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

IV

D4.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 0 30

Nombre de membres présents : 0 18

Nombre de suffrages exprimés : 0 30

VOTES :

Pour : 0 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 6 février 2023

Présenté par (1), Le Président

A, le Vaennes-Sarcy

le 15 février 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le Vaennes-Sarcy le 15 février 2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le Vaennes-Sarcy 15/02/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REÇU EN PREFECTURE

le 21/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

ANNEXES

27804 SIVOM BALAYEUSE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	529 281,64	2 665 087,69	3 194 369,33
Titres de recettes émis (b)	361 300,25	2 464 812,07	2 826 112,32
Réductions de titres (c)	0,00	0,45	0,45
Recettes nettes (d = b - c)	361 300,25	2 464 811,62	2 826 111,87
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	529 281,64	2 665 087,69	3 194 369,33
Mandats émis (f)	112 846,64	2 620 616,03	2 733 462,67
Annulations de mandats (g)	0,00	76 785,66	76 785,66
Dépenses nettes (h = f - g)	112 846,64	2 543 830,37	2 656 677,01
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	248 453,61	79 018,75	169 434,86
(h-d) Déficit			

27804 SIVOM BALAYEUSE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
SIVOM BALAYEUSE					
Investissement	152 577,21		248 453,61		401 030,82
Fonctionnement	229 503,69		-79 018,75		150 484,94
Sous-Total	382 080,90		169 434,86		551 515,76
TOTAL II	382 080,90		169 434,86		551 515,76
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	382 080,90		169 434,86		551 515,76

27804 SIVOM BALAYEUSE

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	701 504,00	2 651 899,00	3 353 403,00
Titres de recettes émis (b)	300 543,36	2 529 430,20	2 829 973,56
Réductions de titres (c)	0,00	15 602,04	15 602,04
Recettes nettes (d = b - c)	300 543,36	2 513 828,16	2 814 371,52
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	701 504,00	2 651 899,00	3 353 403,00
Mandats émis (f)	309 377,13	2 697 147,86	3 006 524,99
Annulations de mandats (g)	0,00	83 980,58	83 980,58
Dépenses nettes (h = f - g)	309 377,13	2 613 167,28	2 922 544,41
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	\$ 833,77	99 339,12	108 172,89
(h-a) Déficit			

27804 SIVOM BALAYEUSE

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT :	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
SIVOM BALAYEUSE					
Investissement	401 030,82		-8 833,77		392 197,05
Fonctionnement	150 484,94		-99 339,12		51 145,82
Sous-Total	551 515,76		-108 172,89		443 342,87
TOTAL II	551 515,76		-108 172,89		443 342,87
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	551 515,76		-108 172,89		443 342,87

REPARTITION DES CHARGES 2022 ENTRE ADHÉRENTS

COMMUNE	PRESTATIONS A LA CARTE			PRESTATIONS A LA CHARGE DES COMMUNES	TOTAL
	PRESTATION DE BASE	RAMASSAGE DE FEUILLE	DESHERBAGE	SALAGE	
BOUSSY-ST-ANTOINE	224 924 €	18 809 €	0 €	13 325 €	257 058 €
BRUNOY	530 376 €	31 349 €	0 €	0 €	561 725 €
CROSNE	163 732 €	12 540 €	0 €	0 €	176 272 €
EPINAY-SOUS-SENART	166 808 €	12 540 €	0 €	0 €	179 347 €
QUINCY-SOUS-SENART	265 565 €	12 540 €	18 590 €	13 667 €	310 361 €
Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	1 351 404 €	87 777 €	18 590 €	26 993 €	1 484 764 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	37 323 €	0 €	0 €	1 196 €	38 519 €
MAROLLES-EN-BRIE	55 812 €	12 540 €	0 €	4 100 €	72 452 €
SANTENY	38 668 €	0 €	0 €	0 €	38 668 €
Total B-	131 804 €	12 540 €	0 €	5 296 €	149 639 €
Total A+B - Participations reversées par les collectivités	1 483 208 €	100 316 €	18 590 €	32 289 €	1 634 403 €
BRIE-COMTE-ROBERT	309 421 €	0 €	0 €	0 €	309 421 €
VARENNES-JARCY	16 767 €	0 €	0 €	6 833 €	23 601 €
PERIGNY-SUR-YERRES	19 432 €	0 €	0 €	0 €	19 432 €
MANDRES-LES-ROSES	64 216 €	0 €	0 €	7 175 €	71 391 €
VILLECRESNES	134 749 €	0 €	0 €	0 €	134 749 €
COMBS-LA-VILLE	194 846 €	31 803 €	0 €	14 009 €	240 658 €
Total C- Produits fiscalisés	739 432 €	31 803 €	0 €	28 017 €	799 252 €
TOTAL A+B+C	2 222 640 €	132 119 €	18 590 €	60 306 €	2 433 655 €

le 21/02/2023

Accusé de réception en préfecture
091-259-00000-202 Application agrée E-legalite.com
Date de 09_01-259102705-20230216-CS6_2023_02
Date de 09_01-259102705-20230216-CS6_2023_02

COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 15 décembre 2021

(S)(E)(S)(E)(S)(E)

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni le mercredi 15 décembre 2021 à 18 heures au siège administratif du SIVOM sous la présidence de Monsieur Guy GEOFFROY.

Secrétaire de séance : Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON

Etaient présents :

Guy GEOFFROY – Président du SIVOM, Olivier CLODONG, Christine GARNIER, Jean-René CULLIER DE LABADIE, Marc MALISZEWICZ, Lionel SENTENAC, Luc SAUVIGNON, Constant LEKIBY, Vincent BEDU, Michaël DAMIATI.

Manuel DA ROCHA, Annie FONTGARNAND, Emmanuel GAUVRY, Pierre HOUEBINE, Vanessa HANNI, Kalidou GUEYE, Corinne ANDRE, Marie-Thérèse BOURNEIX, Joël Robert HANSCONRAD, Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON, Jean-Claude LE ROUX.

Absents ayant donné pouvoir :

André MAYENS	Pouvoir à	Sophy SAINTEN BOURGUIGNON
Yves THOREAU	Pouvoir à	Pierre HOUEBINE
Romain COLAS	Pouvoir à	Constant LEKIBY
Christine COTTE	Pouvoir à	Emmanuel GAUVRY
Bruno GALLIER	Pouvoir à	Lionel SENTENAC
Jérémie RANQUE	Pouvoir à	Guy GEOFFROY
Alain BOUKRIS	Pouvoir à	Vanessa HANNI
Pascal ODOT	Pouvoir à	Christine GARNIER
Catherine ARDIOT	Pouvoir à	Jean-René CULLIER DE LABADIE

(S)(E)(S)(E)(S)(E)

Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 – SECTION PROPETE URBAINE

Exposé :

Le projet d'orientations budgétaires 2022 de la section Propreté urbaine s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis le début du mandat et qui ont permis :

- De développer la section avec l'adhésion de deux nouvelles communes, **Combs-la-Ville** et **Brie-Comte-Robert**.
- De proposer des prestations toujours plus respectueuses de l'environnement, avec :
 - o La suppression de tous les produits phytosanitaires,
 - o La valorisation des déchets de balayage en compostage et en fabrication de matériaux de construction,

le 21/02/2023

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20230216-Application agréée E-legalite.com
Date de dépôt : 20230216
Date de publication : 20230216
99_DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

- Le remplacement des brosses de balayage en plastique par des brosses en acier recyclables,
 - La mise en place de souffleurs électriques en plus des souffleurs thermiques
 - Une flotte de véhicules aux dernières normes EURO 5 et 6 et tous géolocalisés
- D'aménager un site fonctionnel, confortable et sécurisé pour accueillir les équipes et mieux gérer le stationnement des véhicules et le rangement du matériel.

En 2022 le budget permettra de poursuivre avec la même dynamique :

1) **Une augmentation des dépenses de fonctionnement pour intégrer les évolutions économiques et organisationnelles**

Charges à caractère général

- Les charges à caractère général (608 758 €) sont prévues à la hausse de 34,6 % pour intégrer :
 - La revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations de désherbage mécanique,
 - L'augmentation de 7%, du coût du carburant
 - L'augmentation des coûts des prestations de réparation et maintenance externalisées (120.000 €)
 - L'acquisition de petit matériel et consommables pour les nouvelles prestations de nettoyage des colonnes à verre.
- La politique de maîtrise des impacts des activités du **SIVOM** sur la santé, la sécurité et l'environnement sera poursuivie pour :
 - Minimaliser les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement sur les sites et dans les opérations quotidiennes,
 - Réduire les accidents du travail,
 - Améliorer la qualité de vie au travail,
 - Protéger au maximum l'environnement de toutes les pollutions du milieu naturel et les nuisances envers les populations,
 - Economiser les ressources.

Les moyens nécessaires seront mis à disposition pour permettre cette démarche d'amélioration continue.

Charges de personnel

- Les charges de personnel (1,82 M€) seront en hausse de 4,73 % pour intégrer :
 - les évolutions de 2,5 % du point d'indice de la convention collective,
 - les avancements de grades et d'échelons pour les agents de la fonction publique territoriale,
 - la création d'un poste de remplaçant supplémentaire en contrat à durée déterminée,
 - le programme de formation et notamment le passage de deux permis poids-lourds.

Le 21/02/2023

Accusé de réception en préfecture
091-259-02705-2023 Application agréée E-legalite.com
Date de dépôt : 2023-02-21
Date de publication : 2023-02-21
DE-091+259102705-20230216-CS6_2023_02

Charges financières

- Les charges financières sont exclusivement constituées du remboursement des intérêts de l'emprunt de 800.000 € souscrit sur 20 ans au taux fixe de 1.50 % pour financer la réhabilitation du bâtiment, ce qui représentera en 2022 une annuité de 10 041 €.

Dotations aux amortissements

- Les dotations aux amortissements (287.000 €) permettront de financer en partie le programme d'investissement 2022 sans avoir recours à l'emprunt.

2) Des recettes de fonctionnement ajustées

- L'excédent de fonctionnement 2021 est estimé à 124.183 € et sera conservé en section de fonctionnement.
- Le produit des participations des adhérents évoluera de 6 % (2,4 M€) avec les recettes des prestations supplémentaires mises en place en année pleine et la répercussion de la révision des tarifs.

3) Des investissements pour garantir la qualité des prestations

Le programme d'investissement 2022 prévoit de procéder à l'acquisition de :

- Deux balayeuses (240 000 €/unité) dont une au titre de l'exercice 2021,
- Un véhicule utilitaire en remplacement d'un véhicule loué pour les nouvelles prestations de Quincy-sous-Sénart (28.000 €)
- Deux véhicules de service (56.000 €)
- 3 souffleurs thermiques et 3 souffleurs électriques (13.664 €)
- Le reconditionnement des 3 saleuses. (50.000 €)

4) Des recettes d'investissement suffisantes pour éviter le recours à l'emprunt

- Le solde excédentaire 2021 de la section d'investissement est estimé à 400.142 €
- Les dotations aux amortissements représenteront 287.000 €
- Le FCTVA est estimé à 12.096 €

Délibération :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le budget Primitif 2021,

CONSIDERANT la volonté du **SIVOM** de proposer aux adhérents à la section Propreté Urbaine des prestations efficaces et respectueuses de l'environnement, à des coûts optimisés,

Le 21/02/2023

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20230216-Application agréée E-legalite.com
Date de transmission au préfet : 20230216
Date de dépôt : 20230216
DE-091-259102705-20230216-CS6_2023_02

CONSIDERANT l'engagement du **SIVOM** à maîtriser l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui lui permet d'être certifié ISO 14001 et ISO 45001 depuis 2005 et 2009,

CONSIDERANT la détermination du **SIVOM** à favoriser le recyclage des déchets, y compris les déchets de balayage,

CONSIDERANT la politique de gestion du personnel du **SIVOM** engagée en 2009, consistant à favoriser les recrutements de salariés sous statut privé, relevant de la convention collective nationale des activités du déchets, et de leur permettre de bénéficier de conditions de travail améliorées en continue,

LE COMITE SYNDICAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

ADOpte les orientations budgétaires 2022 pour la section Propreté Urbaine,

DIT que ces orientations seront traduites dans le projet de Budget Primitif 2022.

Pour extrait certifié et conforme à l'original,

Varennes-Jarcy, le 16 décembre 2021,



Le Président

Guy GEOFFROY
Député-Honoraire
Maire de COMBS-LA-VILLE
Président des Eco-Maires



LE BUDGET PROPRETE URBAINE

RAPPORT M57

De 2020 à 2023

En plus du budget principal des Ordures Ménagères, le **SIVOM** dispose d'un second budget Propreté Urbaine.

Il porte des charges de personnel, des charges à caractères général et de remboursement de la dette qui a servi à financer la réhabilitation du bâtiment, ainsi que des dotations aux amortissements. Il est équilibré par des recettes propres issues des charges de nettoyage des voiries, de salage et de ramassage de feuilles, réclamées aux communes et EPCI.

Les dépenses de fonctionnement



La variation des charges de fonctionnement de 2022 à 2023 s'explique par le rajout de prestations et par de fortes revalorisations tarifaires.

La hausse des coûts des matières premières et des fournitures concerne dorénavant tous les secteurs d'activités. Pour les marchés publics, cette hausse engendre d'ailleurs de nombreuses réclamations de revalorisation des prix des marchés de la part des titulaires.

2021	5,88%
2022	2,73%
2023	6,48%

Les charges à caractère général



- Le réalisé 2022 : 533 519 euros
- Le prévisionnel 2023 : 714 431 euros

Evolution de 180 912 euros soit 33.91% par rapport aux charges réalisées en 2022.

Elles intègrent la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations pour les communes suivantes :

- **Brie-Comte-Robert** pour le ramassage des visibles d'un montant de **139 942 euros**
- **Epinay-Sous-Sénart** pour du déneigement d'un montant de **8 026 euros**

Les charges de personnel



- Le réalisé 2022 : 1 782 052 euros
- Le prévisionnel 2023 : 1 769 699 euros

Variation négative de 0.69 % soit -12 353 euros par rapport aux charges 2022.

Les charges du personnel ont fait l'objet de revalorisation en 2022 du point pour les fonctionnaires de + 3.5 % et pour le personnel en statut privé de plus de + 6 %.

Le prévisionnel de l'année 2023 tient compte des revalorisation réglementaires en année pleine.

Ainsi que de deux départs par rupture conventionnelle.

Ce qui explique la diminution des charges salariales.

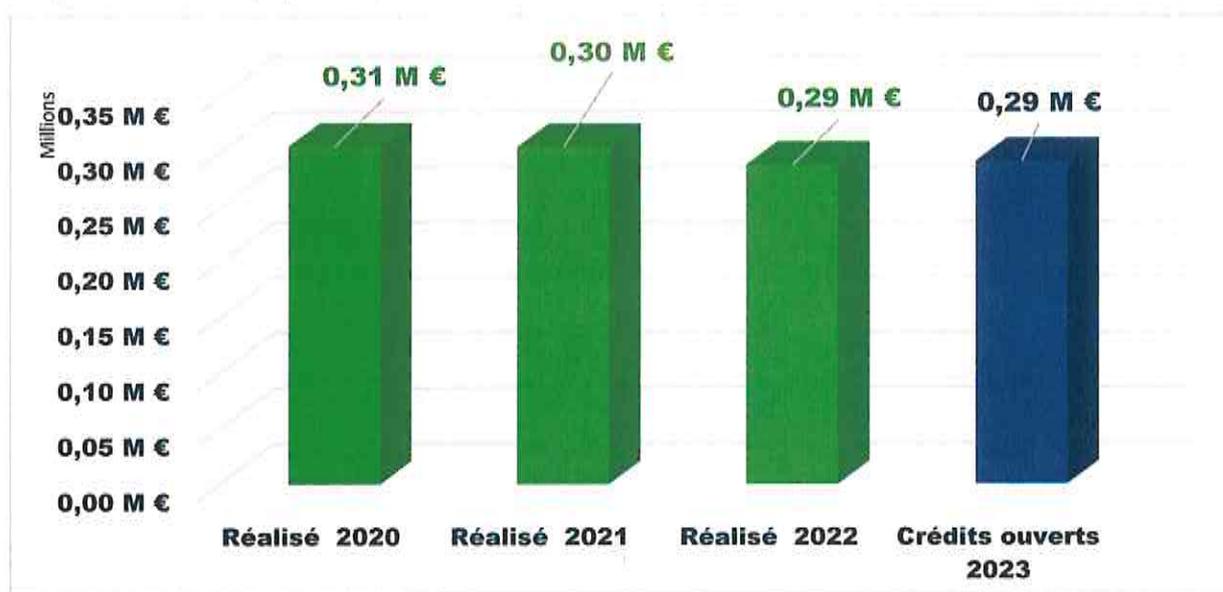
Les intérêts des emprunts et dettes

Ce sont les frais financiers sur le capital emprunté auprès du Crédit Mutuel pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking. Taux 1,50% remboursement sur 20 ans.

Contrat	Capital origine	Objet	Taux Fixe	Date 1ère échéance	Date fin	Périodicité	Durée	En cours au 31 01 2023	Capital au 31 12 2023	Annuité Capital	Annuité Intérêts	ICNE
CM 80291802	800 K€	Financement travaux parking et bâtiment	1,50%	30/11/2017	31/08/2037	Trimestre	14 ans et 7 mois	590 K€	550 K€	40 K€	8 625 €	978 €

Les dotations aux amortissements

Elles ont pour objectif de constater la vétusté des biens et de générer de l'autofinancement pour le remplacement des équipements, des biens mobiliers et immobiliers.



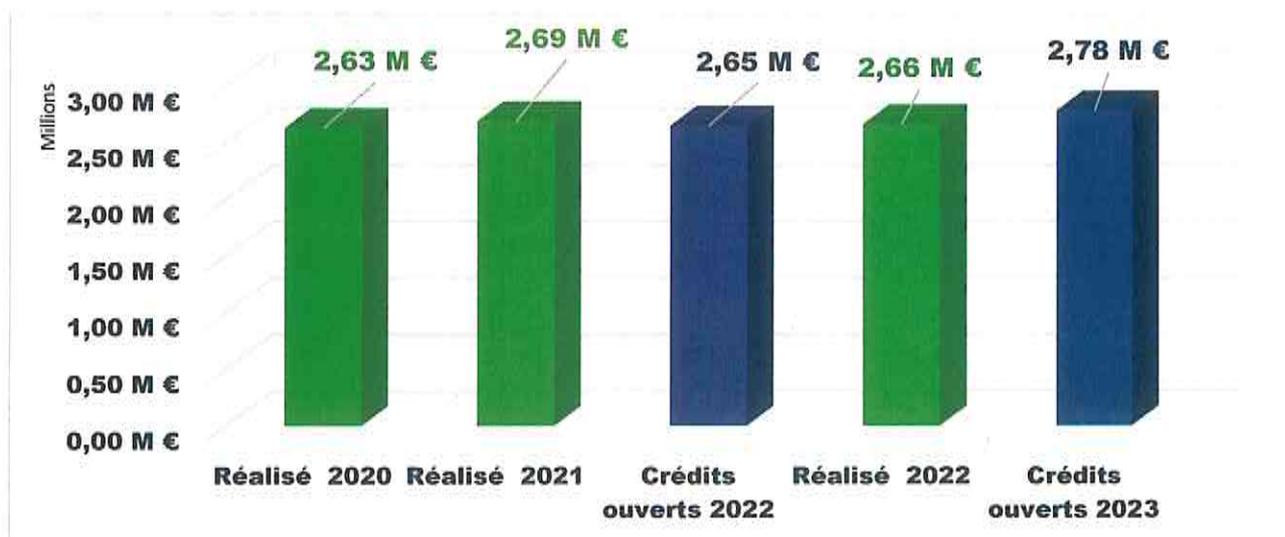
- Le réalisé 2022 : 288 622 euros
- Le prévisionnel 2023 : 291 847 euros

Variation de - 3 225 euros soit -1.12 % par rapport aux dotations 2022.

En 2022, l'acquisition d'une balayeuse a pu être réalisée grâce aux fonds propres

En 2023, une seconde balayeuse est prévue sans le recours à l'emprunt.

Les recettes de fonctionnement



- Le réalisé 2022 : 2 664 313 euros
- Le prévisionnel 2023 : 2 782 604 euros

Variation de 118 291 euros soit 4.44 % par rapport aux recettes réalisées en 2022.

Cette évolution s'explique par les nouvelles prestations commandées par les communes en 2023.

Le résultat de clôture 2022

- 1) Bien que le résultat de clôture de l'exercice 2022 fasse état d'un solde excédentaire de 51 146 euros il traduit tout de même une régression des recettes sur la période.

Les soldes de fonctionnement ont vocation à être capitalisés pour générer de l'autofinancement.

Section	Résultat à la Clôture l'exercice 2021	Part Capitalisée	Résultat 2022	Résultat de la Clôture 2022
Solde fonctionnement de	150 484,94 €	-----	-99 339,12 €	51 145,82 €

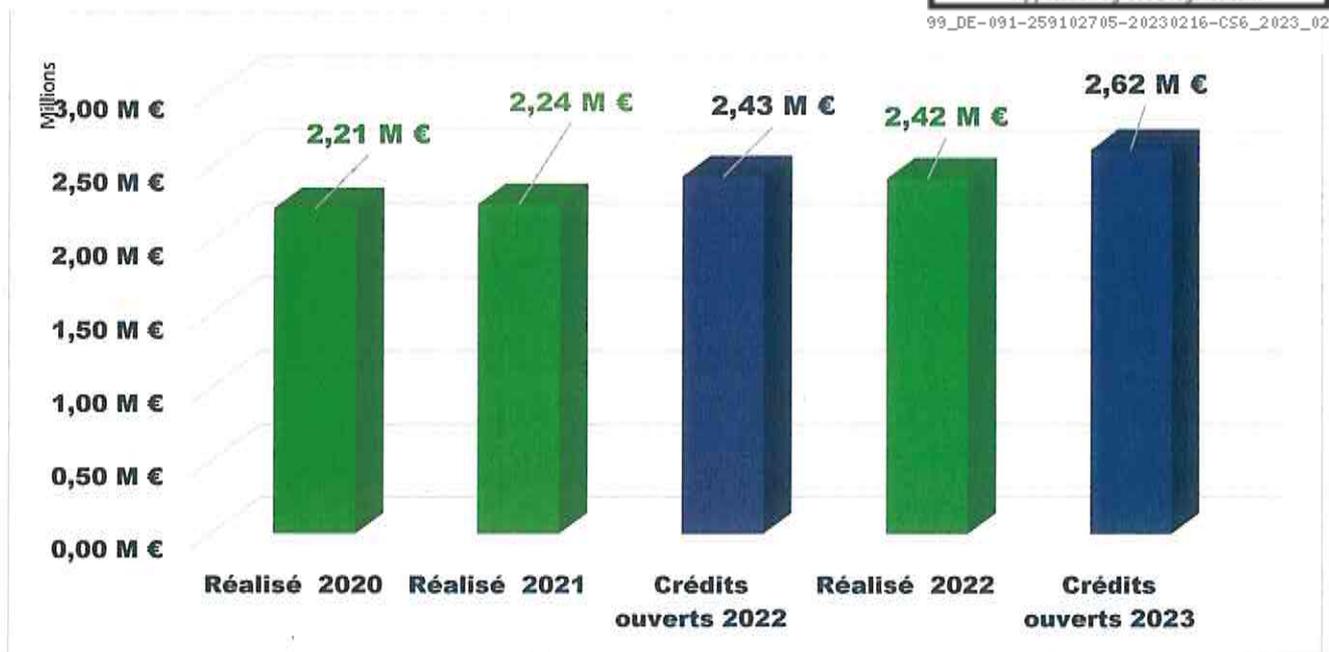
La participation des collectivités

- Le réalisé 2022 : 2 419 646 euros
- Le prévisionnel 2023 : 2 619 569 euros

Evolution de 195 923 euros soit 8.10% par rapport aux recettes réalisées en 2022

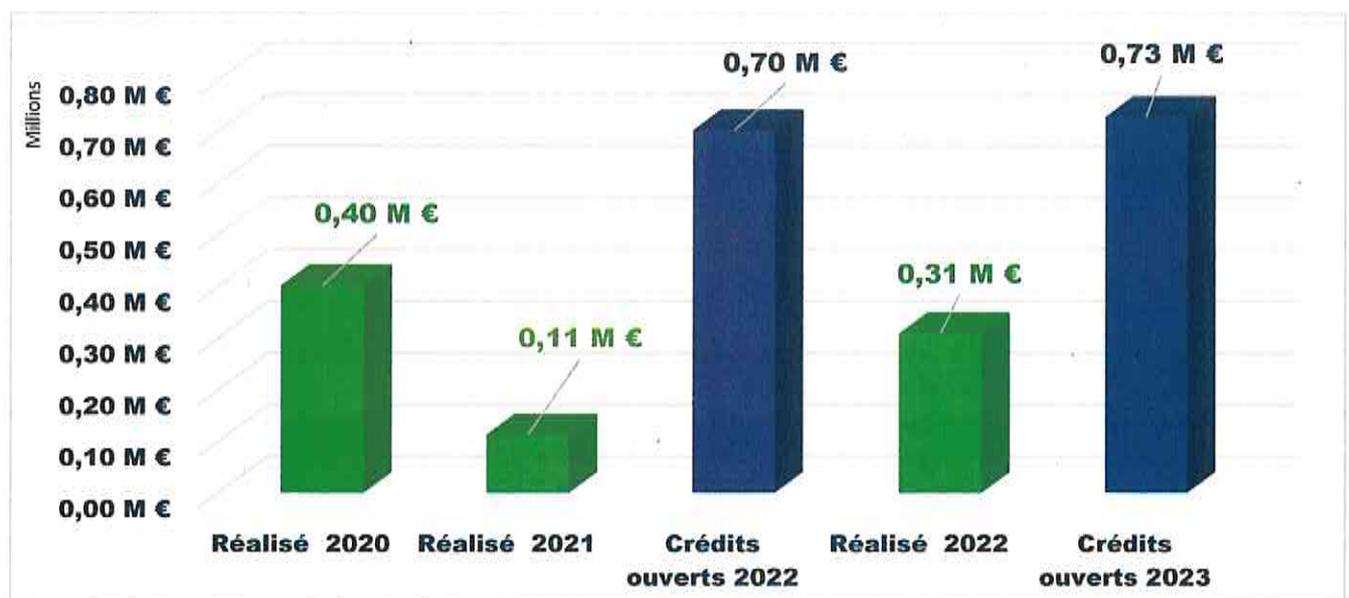
Cela s'explique majoritairement par de nouvelles prestations commandées par les communes suivantes :

- Brie -Compte-Robert pour le ramassage des visibles d'un montant de **139 942 euros**,
- Epinay-Sous-Sénart pour du déneigement d'un montant de **8 026 euros**



Les dépenses d'investissement

- Le réalisé 2022 : 309 377 euros
- Le prévisionnel 2023 : 727 314 euros



Evolution de 417 937 euros selon le détail ci-dessous :

Les emprunts et dettes assimilées

L'annualité de remboursement du capital pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking est de 40 000 €.

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 sera de 550 000 €.

Crédit Mutuel Contrat 80291802 - Financement travx. parking et bât - Profil d'extinction K

**Les immobilisations corporelles :**

- Le réalisé 2022 : 269 377 euros
- Le prévisionnel 2023 : 687 314 euros

Evolution de 417 937 euros par rapport réalisées en 2022.

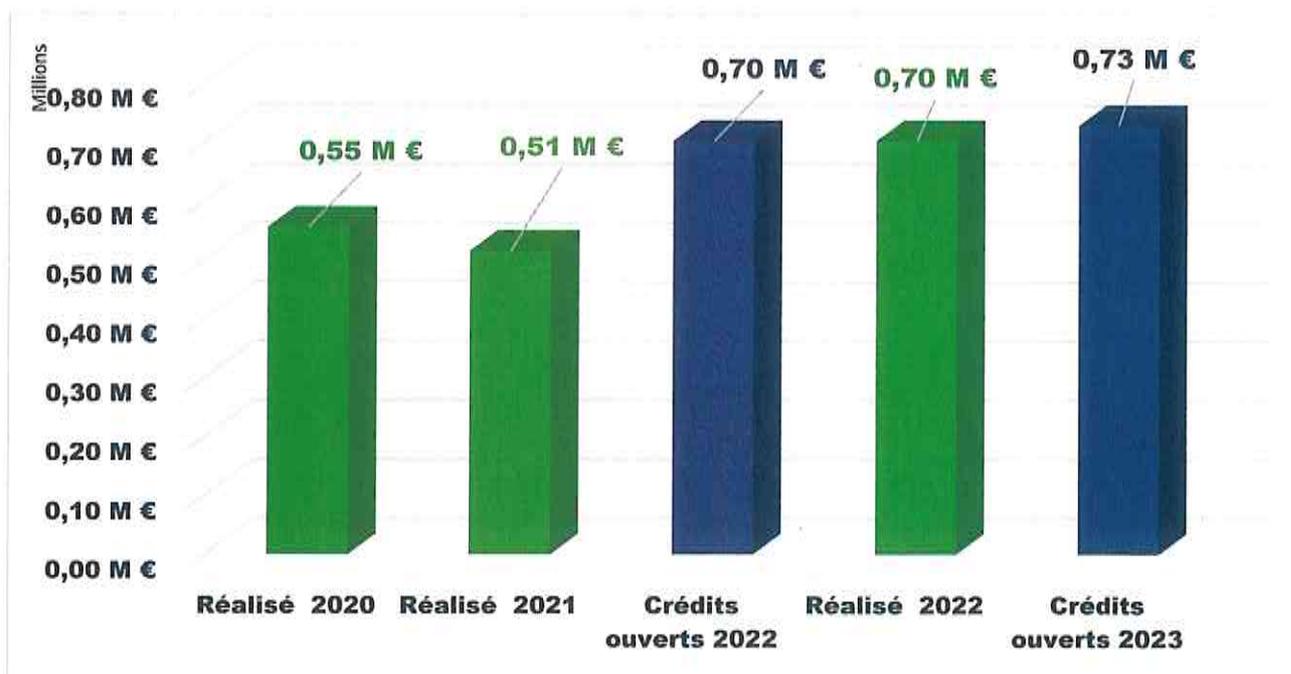
Réalisé 2022 :

- | | |
|--|-----------|
| • 1 Balayeuse sur châssis 15/16 tonnes | 240 113 € |
| • Sécurisation de la toiture du bâtiment Propreté Urbaine | 12 784 € |
| • Lot de 6 épandeurs à sel | 5 586 € |
| • Achat de souffleurs électriques | 4 887 € |
| • Achat de 3 souffleurs | 2 242 € |
| • Outillages techniques
Contre les chutes de hauteur | 1 883 € |
| • Vestiaires verts pour les vêtements lavés | 1 233 € |
| • Fourniture de 2 radiateurs programmables pour vestiaires | 649 € |

Budgétisé 2023 :

- | | |
|---|-----------|
| • 1 Balayeuse | 245 567 € |
| • 1 Balayeuse (sur équilibre section investissement) en prévision 2024 | 221 470 € |
| • Renouvellement de 3 véhicules de service dont 1 en reste à réaliser 2022 | 79 981 € |
| • Remise en état de fonctionnement des saleuses | 50 000 € |
| • Travaux de mise en conformité du bâtiment | 36 000 € |
| • 1 Saleuse capacité 2 m3 pour véhicule 7.2 T IVECO | 27 308 € |
| • Remplacement ou rénovation de 3 souffleurs électriques avec double batteries
* 3 souffleurs thermiques | 13 664 € |
| • Achat 2 souffleurs électriques reste à réaliser 2022 | 6 224 € |
| • Outillages techniques pour l'Atelier | 5 000 € |
| • Equipement du local de rangement (Etagères/rayonnages, armoires
de sécurité des produits chimiques) | 2 100 € |

Les recettes d'investissement



- Le réalisé 2022 : 701 574 euros
- Le prévisionnel 2023 : 727 314 euros

Evolution de 25 740 euros soit 3.67 % par rapport aux recettes réalisées en 2022.

Réalisé 2022 :

Solde excédentaire N-1	401 030,82 euros
Dotations aux amortissements	288 622 euros
FCTVA	11 921 euros

Prévisionnel 2023 :

Solde excédentaire N-1	392 197.02 euros
Dotations aux amortissements	291 847 euros
FCTVA	43 270 euros

Le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) est un prélèvement sur les recettes de l'Etat qui constitue la principale aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement

Le taux de compensation forfaitaire fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT est de **16,404 %** pour les dépenses éligibles réalisées à compter du 1er janvier 2015. Concernant les dépenses de fourniture de prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage mentionnées à l'article L. 1615-1 du CGCT et exécutées à compter du 1er janvier 2021, le taux de compensation est fixé à **5,6 %**.

Le taux de compensation est appliqué au montant toutes taxes comprises des dépenses éligibles, effectivement supportées l'année N-1.